



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 juillet 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080401

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Mardi 15 juillet Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*jusqu'à 17 H 05*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC (*à partir de 19 H 10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Michel DUCHENE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Ana Marie TORRES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Wanda LAURENT, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Compte rendu annuel de l'exploitation du casino de Bordeaux Lac au titre de l'exercice clos le 31/10/2007. Information des élus

M. Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

C'est par traité de concession en date du 27 juillet 1999 pour une durée de 18 ans que vous avez confié à la Société d'Animation Touristique de Bordeaux (SATB), filiale à 99,9% de la Société Groupe Lucien Barrière, l'exploitation du Casino dont les trois activités principales sont : les jeux, la restauration, l'animation.

L'autorisation de jeu a été renouvelée le 30 novembre 2007 pour une durée de 5 ans.

Laurent Balmier a été nommé le 2 mai 2007 par le Conseil d'Administration au poste de Directeur Général.

Le 2 juillet 2007, la société a adopté la nouvelle forme juridique de société par actions simplifiées.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

I – L'évolution de la fréquentation

La vérification d'identité effectuée systématiquement à l'entrée des salles de jeux et de machines à sous a eu un impact négatif notamment sur la fréquentation des machines à sous. La fréquentation des salles de jeux est quant à elle en légère progression.

Les autres indicateurs sont variables :

- le nombre des couverts est à la hausse,
- le nombre des consommations est à la baisse.

II – La qualité du service

La Société soucieuse de l'accueil des usagers poursuit les diverses formations de son personnel : prévention de l'abus de jeux, accueil et informations données aux clients, éthique et comportement, bonnes pratiques d'hygiène, prévention des risques, sauveteur secouriste du travail.

La Société a mis en œuvre une série de mesures pour contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable.

III – Le patrimoine

Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont concerné le renouvellement des machines à sous et la mise en place de nouvelles technologies. Des travaux de rénovation de la salle des machines à sous ont été entrepris durant l'été dernier.

La Société a versé à la Ville de Bordeaux la somme de 213 000 € de subvention pour la réalisation des travaux d'amélioration des parkings du Casino et du Palais des Congrès.

Le Casino emploie 15 personnes affectées à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments. L'effectif total est de 194 personnes.

IV - Les activités culturelles

La programmation dans le casino est variée : jazz, music-hall, humour, variété, classique, théâtre, danse.

A l'extérieur du Casino, c'est dans le cadre de partenariats, que la Société soutient diverses actions : fête du fleuve, jumping international de Bordeaux, Opéra National de Bordeaux, ciné-concerts, feux d'artifices, illumination de façades...

V- La synthèse du rapport financier

Les charges

Les charges d'exploitation progressent de 1,6% sur l'exercice.

Le Casino a versé à la Ville : 175 000 €, conformément à l'article 34 du Traité de concession au titre de la redevance d'occupation du domaine public,

Il a également participé à hauteur de 220 000 € au titre des partenariats directs (essentiellement culturel) en collaboration avec notre collectivité.

Les produits

Le produit brut des machines à sous a progressé de 6%, celui des jeux de table a augmenté de 19,4%.

Le chiffre d'affaires de la restauration est resté quasiment stable par rapport à l'exercice précédent.

Le prélèvement Etat/Commune représente 57% du chiffre d'affaires brut. Par rapport à 2006 il augmente de 7,2% pour s'élever à 28 626 000 € dont 6 688 535 € pour la Ville de Bordeaux.

Le chiffre d'affaires net progresse de 5,5%.

Le résultat

L'exploitation du Casino de Bordeaux Lac est excédentaire grâce aux charges contenues et à la progression du chiffre d'affaires : le bénéfice dégagé est de 3 806 151 € pour l'exercice 2006/2007, en hausse de 24% en un an.

Compte de résultat du CASINO (En €)	2006/2007	2005/2006
Produit brut des jeux traditionnels	2 285 000	1 914 000
Produit brut des machines à sous	45 495 000	42 881 000
Produit de restauration et activités annexes	1 550 000	1 522 000
Salle de spectacles et divers	387 000	395 000
CA brut	49 717 000	46 712 000
Prélèvements Etat et Commune	-28 626 000	-26 692 000
CA net	21 091 000	20 020 000
Produit des activités annexes	109 202	704
Subvention d'exploitation	0	1 454 252
Reprise sur amortissements et provisions	554 587	311 753
Autres produits	3 279	14 072
Total produit d'exploitation	21 758 068	21 800 781
Achats de marchandises	112 023	658 085
Variations des stocks	1 392	-10 262
Achats de matières premières	809 306	
Autres achats et charges externes	4 040 715	4 167 129
Impôts et taxes	1 123 231	1 175 149
Salaires et traitements	4 011 911	3 871 989
Charges sociales	1 621 997	1 718 899
DAP sur immobilisations	2 491 458	2 645 433
DAP sur actif circulant	171	646
Autres charges	687 108	439 378
Charges d'exploitation	14 899 312	14 666 446
Résultat d'exploitation	6 858 756	7 134 336
Résultat financier	-236 755	-257 148
Charges d'intérêts	238 087	258 328
Résultat courant avant impôt	6 621 998	6 877 188
Résultat exceptionnel	-357 568	-1 861 079
Participation des salariés	477 125	355 593
Impôt société	1 981 154	1 597 078
Résultat net	3 806 151	3 063 438

VI – Les perspectives 2008

A la suite de la promulgation de l'arrêté du 14 mai 2007, les casinos connaissent un profond changement de leur mode d'exploitation sur des points essentiels de la pratique de leur métier tels que :

- la durée maximale des cahiers des charges portée de 18 à 20 ans
- la simplification des procédures de demande de création, de renouvellement de l'autorisation de jeux ou d'augmentation du parc de machines à sous
- l'application de la mixité des jeux
- l'adaptation de l'offre de jeux aux attentes de la clientèle (nouveaux matériels, nouveaux jeux)
- l'officialisation des actions de prévention
- autres dispositions concernant le personnel et le fonctionnement des jeux.

Enfin, depuis le 1^{er} Janvier 2008, l'établissement interdit la consommation de tabac dans l'ensemble de ses espaces. Cette réglementation engendre une baisse d'activité d'environ 11% depuis le début de l'année.

Pour votre complète information, est annexé à la présente synthèse, le rapport annuel 2006/2007.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean Charles BRON

